



جامعة بجاية
Tasdawit n Bgayet
Université de Béjaïa

UNIVERSITÉ ABDERRAHMANE MIRA-BEJAIA
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Département d'Histoire et Archéologie

CENTRE D'ARCHIVE NATIONAL D'OUTRE MER **ANOM**

- **Elaboré et présenté par :**
- **Dr. MERDJAA Aicha Eps DJALAB**



N
W E

centre d'archive nationale d'outre mer^s
ANOM



Présentation de centre ANOM



Les **Archives nationales d'outre-mer** (ANOM) sont un service d'archives public français qui conserve des documents sur les anciennes possessions françaises d'outre-mer, provenant soit du ministère chargé de l'Outre-mer, soit des administrations coloniales de ces territoires. Ses fonds sont conservés et consultables à Aix-en-Provence

Horaires d'ouverture Lu.-Ve. 9h à 17 ×

Occupation de l'espace : 42 km. équipés, 37 sont aujourd'hui occupés, ×
concernant plus de 40 pays des 5 continents.

Numéro de téléphone 04.42.93.38.50 ×

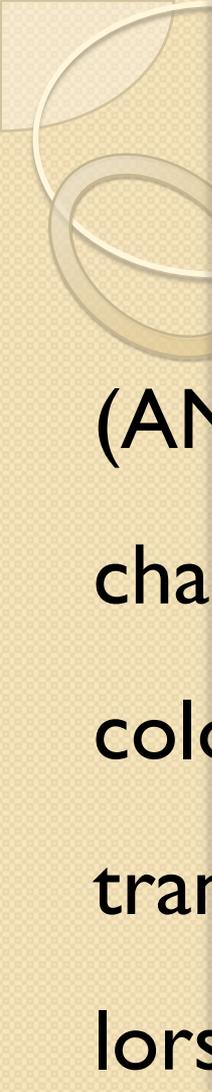
Réseaux sociaux [twitter](#) (1800 abonnés) ×

Adresse 29 chemin du Moulin-de-Testas 13090 Aix-en-Provence ×

Adresse postale CS 50062 13182 Aix-en-Provence Cedex 5 ×

Courriel : anom.aix@culture.gouv.fr ×

Site web : <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr> ×



Les Archives nationales d'Outre-mer

(ANOM) conservent : les archives des ministères chargés au XIXe et XXe siècles de la présence coloniale française Outre-mer ; les archives transférées des anciennes colonies et de l'Algérie lors de leurs indépendances ; des archives privées

D-L'accessibilité

La recherche au niveau de centre d'archive ➤

:

Les archives nationales d'outre-mer sont ouverts à toute personne quelle que soit Sa nationalité, âgées de 15ans au moins et munie d'une pièce d'identité officielle en course de validité avec photographie (pour es moins de 18ans ,nécessite d'être accompagné ou muni d'une autorisation parentale)

Liste des pièces d'identité admises

Au moment de son inscription ,une carte magnétique gratuite est délivrée au lecteur .seules les lecteurs titulaires d'une carte peuvent accéder aux salles de consultation et commander des documents

[Fiche d'inscription a télécharger](#)

Le portail IREL (Instruments de recherche en ligne)

On 2019: Site IREL

Nombre de pages vues **55344221**

Nombre de visites **1248192**

Nombre de visiteurs uniques **605976**

The screenshot shows the homepage of the Archives nationales d'outre-mer. At the top, there is a navigation bar with links for 'Présentation', 'Activités', 'Pratique', 'Recherches', 'Action culturelle', and 'Don de documents'. Below this, a 'Plan vigipirate' section features a warning icon and text: 'Avec bagage, y compris les valises "cabin", il est alors à aux ANOM'. A central message states: 'Les ANOM sont engagées dans une démarche d'amélioration de l'accueil du public. Parce que votre avis est important, merci de prendre quelques minutes pour compléter notre questionnaire. Il est anonyme et son exploitation sera exclusivement statistique. Participer à l'enquête'. The main content area is divided into several boxes: 'Faire une recherche' with a 'Pour commencer votre recherche' button and the IREL logo; 'Nouveaux inventaires en ligne' listing several archives; 'Archives nationales d'outre-mer' with contact information; 'Restriction de communication' with details on document access; 'Consultez nos dossiers thématiques' featuring a 'Bataille de Dakar' poster; 'Fermetures exceptionnelles et ponctuelles' with dates; and 'Collection Histoire d'outre-mer' with book covers.

Archives nationales d'outre-mer

Présentation | Activités | Pratique | Recherches | Action culturelle | Don de documents

Plan vigipirate
Avec bagage, y compris les valises "cabin", il est alors à aux ANOM

Les ANOM sont engagées dans une démarche d'amélioration de l'accueil du public. Parce que votre avis est important, merci de prendre quelques minutes pour compléter notre questionnaire. Il est anonyme et son exploitation sera exclusivement statistique.
Participer à l'enquête

Faire une recherche

Pour commencer votre recherche :

IREL
INSTRUMENTS DE RECHERCHE EN LIGNE

Nouveaux inventaires en ligne

- Haut-Commissariat de France en Indochine, services du conseiller diplomatique (1940-1955)
- Direction des services de police de l'Indochine
- Algérie: Comète môle Jules-Griffith de Palestro
- Communauté locale du Cameroun (1950-1955)
- Madagascar: vestiges des dommages de guerre et de la rébellion (1942-1957)

Archives nationales d'outre-mer

26, av. du moulin de Teillac - CE 93492
13102 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 9

Téléphone : +33 (0) 4 92 80 30 30
Courriel : accueil@archivesna.com
Site web : www.archivesna.com

du lundi au vendredi : 9h - 17h30
du samedi au mardi : 10h - 17h30
Fermetures ponctuelles : du 1er au 5 juillet
et du 23 septembre au 1er janvier 2021

Restriction de communication

Pour des raisons sanitaires, les articles cotés 001 29025 à 40702 et 601 1100 40 à 70 ne sont plus consultables.

En savoir plus sur les restrictions

Consultez nos dossiers thématiques

Bataille de Dakar

Fermetures exceptionnelles et ponctuelles

LES ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE-MER seront fermées au public

du 1er au 5 juillet 2019

Autres jours de fermeture

Collection Histoire d'outre-mer

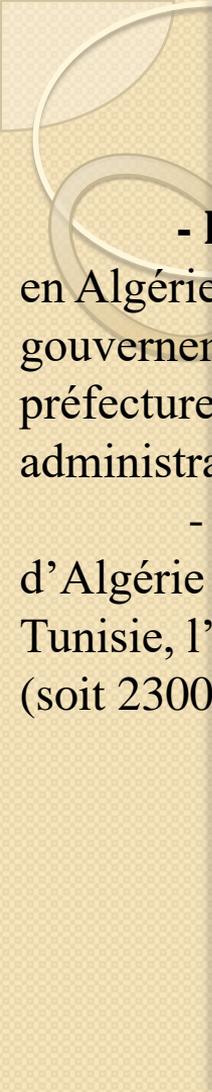
"Une vie en Afrique - 1904-1930"
Henri Guillemin

"Les ANOM ont 50 ans"

Présentation des fonds relatifs à l'Algérie

Le classement des archives de l'Algérie a toujours été une des principales préoccupations des directrices et directeurs des ANOM depuis 1966 et le reste pour les années à venir. Les Archives nationales d'outre-mer conservent trois types de fonds d'archives relatifs à l'Algérie :

les archives ministérielles issues des ministères ayant successivement eu en charge l'Algérie à savoir le Ministère de la Guerre et de l'Intérieur (1830-1910), le ministère des Affaires algériennes (1945-1963), le ministère du Sahara (1956-1961) (soit 600 mètres linéaires) ; -

- 
- **les archives territoriales** produites par les services de l'administration française en Algérie avant 1962 et transférées partiellement en 1961 et 1962, telles que celles du gouvernement général d'Algérie (puis délégation générale et haut-commissariat), préfectures et préfectures régionales, sous-préfectures, communes mixtes, sections administratives spécialisées, services de police, ... (7000 mètres linéaires) ;
 - **les archives d'organismes publics ou semi-publics** comme la Banque d'Algérie et de Tunisie (notamment dossiers de personnel), le Crédit foncier Algérie-Tunisie, l'Organisation commune des régions sahariennes, le bureau industriel algérien (soit 2300 mètres linéaires).

FR ANOM 2T 7 : Pièces finales de la
procédure d'instruction, pièce n°17, réquisitoire
du procureur de la république du tribunal
de Sétif, 1871-1872

Tribunal de
Sétif

Procureur de la République
de la République

L. N° 17 N° 17.
Requisitoire

Sur

Le Procureur de la République près le Tribunal de Sétif.
Vu les pièces de la procédure instruite, toutes les nommés :

- 1° Ali ben Boucenan Mokrani . Age de 21 ans, né et demeurant à
la Médina, arrondissement de Sétif, rue des couts N° 100.
- 2° Khreil ben Bou Béta, Age de 35 ans, né et demeurant à Dra-el-
Mina, arrondissement de Sétif, au lieu des Jammourah.
- 3° Mohamed ben Khreil ben Boubeta. Age de 24 ans, né et demeurant
à Jammourah, arrondissement de Sétif, au lieu des Jammourah.
- 4° El hadj Chéif ben Khreil ben Boubeta. Age de 24 ans, né
et demeurant à Dra-el-Mina, arrondissement de Sétif, sans profession.
- 5° El Raouf ben Boufaadia. Age de 24 ans, né et demeurant aux
Marchés, arrondissement de Sétif, Chérif des Marchés.
- 6° El hadj Saïd ben el Raouf ben Boufaadia. Age de 25 ans, né et demeurant
à Dra-el-Mina, arrondissement de Sétif, au lieu des Jammourah.
- 7° Ibrahim ben Dahman. Age de 24 ans, né et demeurant (au
Lousma) arrondissement de Sétif, Chérif des Marchés (au
Lousma).
- 8° Djeraïch bey Boudah. Age de 24 ans, né et demeurant à Guelma,
arrondissement de Sétif, commerçant et au Chérif des Jammourah.
- 9° Amas bey Mohamed. Age de 24 ans, né et demeurant aux Jammourah,
arrondissement de Sétif, au Chérif des Jammourah (au lieu des Jammourah).
- 10° Mohamed bey edda, en fuite. Age de 24 ans.
- 11° Saadi bey edda. Age de 24 ans, né à Guelma, arrondissement de Sétif,
au Chérif des Jammourah (au lieu des Jammourah).
- 12° Khalifa ben Yarki. Age de 24 ans, né et demeurant à Guelma,
arrondissement de Sétif, au Chérif des Jammourah (au lieu des Jammourah).
- 13° Mohamed bey Mabeuk. Age de 24 ans, né et demeurant aux
Jammourah, arrondissement de Sétif, au Chérif des Jammourah (au lieu des Jammourah).
- 14° Ali bey Chéif. Age de 24 ans, né à Dra-el-Mina, arrondissement de Sétif,
et nommé de police au Chérif des Jammourah.

FR ANOM 2T 8 : Jugements, documents
généraux : interrogatoires, 1872-1873

D. 4640 N: 327

Tribunal de 1^{re} Instance de l'arrondissement de Constantinople.

1^{re} INTERROGATOIRE

CHAMBRE
D'INSTRUCTION

Nature de l'Affaire:

L'AN mil huit cent soixante-sept le quatorze Août
Par devant nous *Dominique Ferrière*
Juge d'Instruction près le Tribunal de première instance établi à Constantinople, étant
en notre chambre, au Palais de Justice dudit lieu, assisté de M. *Esselin*
Stanzien *Caussanis* greffier de même tribunal, et
M. *Constantin Boyza* Substitut requis et
adversaire.

Est comparue la personne ci-après nommée, à l'interrogatoire de laquelle nous avons
procédé ainsi qu'il suit :

Demande à elle faite de son nom, prénoms, âge, profession, lieu de naissance,
domicile, etc.

Elle a répondu :

Je me nomme *Si Aziz* b. *Mohammed-Angizian* b. *el Maddad*,
âgé de 31 ans, marchand, demeurant à *Saddouk*,
Beni-Haidem, cercle de *Bongie*, né au même lieu,
fils de *Mohammed-Angizian* b. *el Maddad* et de *Sakina*
ben b. *Yaya*, marié, a trois femmes et quatre enfans,
celui-ci se faisant avec nous devant le Juge.

Il vous êtes inculpé d'avoir à la fin de
l'année 1870 et dans les mois de Janvier à Juillet
1871, dans la province de Constantinople, sublevé
le soldat, commis un attentat dans le but :

1^o d'exciter le peuple civil en armant
ou en portant les habitans à l'armes les
uns contre les autres, soit de porter la dissension
le massacre et le pillage dans une ou plusieurs
communes.

2^o d'avoir dans les mêmes circonstances
de temps et de lieu, avec les indigènes que
l'instruction de terminer, un complot ayant pour
but l'un des mêmes fins cités.

Pausan *M. Ferrière*

IV-6 a
INCULPE :
Si Aziz b. Mohammed-Angizian
b. el Maddad
Date du mandat de dépôt
14 Août 1871

J'ai été élu huit fois successivement par le
 quartage Rural de ce douar :
 Mout, Gouverneur de Algérie, Président de
 la Commission Administrative, assisté par M.
 Servat, Capitaine, Chef au Fort de Sidi
 Ben Koucheit, Président de la sous-commission
 et d'autres présents dans la tribu des Oulad
 J'eu l'honneur de...
 l'Empire...
 l'année...
 l'année...
 l'année...

1866
 1867

الريع المراد بعشر من شهر الريع 1866 سنة ولا تبعه

عن حين الريع الجماعة المتكلمة بلام التوكيد (ب) والخطوط عن ريبه بنوي امور الريع
 بغير قوتها...
 بغير الخطر اولاد العمة الفاضل والفضل لثلاثة مرات من السنة عن المورة والبيع والفتوح
 من شهر... 1862
 ثلثة اشياء الكتاب لثلاثين والعمى واليوم والفضل لثلاثة مرات من السنة عن المورة والبيع والفتوح
 والفتح من شهر... 1863
 لثلاثة اشياء والفضل لثلاثين من لاول من لثلاثة مرات من سنة...
 بالريع... 1863
 والفضل لثلاثة اشياء والفضل لثلاثة مرات من سنة...
 لاول من سنة... 1864

ARCHIVES
 DEPARTEMENTALES
 D'ORAN

FR ANOM 92 1NN 9 : Procès-verbal de bornage du douar commune Arhal. 1866-1867